



## Procès-verbal des délibérations du conseil Municipal du 8 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, par son Maire, Monsieur Hugues BRUN, par convocation en date du 30 mars 2026, s'est réuni, à la Mairie. La séance a été publique.

**Date d'affichage de la convocation :** 30 mars 2026

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 12

**Nombre de conseillers votants :** 15

**Etaient présents :** Mmes et Mrs BRUN Hugues, GENNETEAU, MARIN Patrick, TAPHANEL, BRUN Etienne, DESLANDES, HALBOUT, LACHASSAGNE, PLUCHART, MARIN Jean-Hervé, MORTIER, CRESSON

**Etaient absents excusés :** Mr NESTOR, Mme MARTINOT, Mr GOUTARD

Monsieur NESTOR a donné procuration à Monsieur LACHASSAGNE

Madame MARTINOT a donné procuration à Monsieur BRUN Hugues

Monsieur GOUTARD a donné procuration à Madame CRESSON

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Madame GENNETEAU a été élue secrétaire de séance.

### **DELIB2026-12 : Délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal**

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal délègue à l'unanimité (15 votants) les délégations suivantes au Maire :

- De procéder, dans les limites des sommes inscrites au budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus, par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 et de l'article L.2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 50 000.00 €.

#### **DELIB2026-13 : Indemnités de fonction des élus**

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2123-20 à L2123-24-2 ;

Considérant que l'article L2123-23 du Code Général des collectivités territoriales fixe des taux maximum et qu'il a lieu de ce fait de déterminer le taux des indemnités de fonction allouées au Maire et aux Adjoints ;

Considérant que l'indemnité du maire, est de droit fixée au maximum,

Considérant les arrêtés en date du 30 mars 2026 portant délégation de fonctions à :

- Madame GENNETEAU Cécile, Première Adjointe
- Monsieur MARIN Patrick, Deuxième Adjoint
- Madame TAPHANEL Adeline, Troisième Adjointe
- Monsieur BRUN Etienne, Quatrième Adjoint

La commune compte 1 332 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 21.38 %.

A compter du 9 avril 2026, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue (15 votants : 13 voix pour, 2 voix contre) fixe le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L.2123-23 précité, fixée aux taux suivants :

- 1er adjoint : .21.38 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 2ème adjoint : .21.38 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 3<sup>ème</sup> adjoint : 21.38 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 4<sup>ème</sup> adjoint : 21.38 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

#### **DELIB2026-14 : Règlement intérieur du Conseil Municipal**

Vu l'article L.2121-8 du CGCT obligeant les communes de plus de 1 000 habitants à établir un règlement intérieur du Conseil Municipal, dans les 6 mois suivant leur installation et demeurant valable pour la durée du mandat ;

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal proposé et annexé à la convocation de la séance ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (15 votants) approuve le règlement intérieur du Conseil Municipal, valable pour la durée du mandat.

#### **DELIB2026-15 : Frais de mission et de déplacement des élus locaux**

Outre l'indemnité de fonction, les élus locaux peuvent bénéficier du remboursement de certains frais spécifiques par leur collectivité.

Les membres de l'organe délibérant ont droit au remboursement des frais nécessités par l'exécution d'un mandat spécial.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (15 votants) approuve la mise en place des frais de mission et de déplacement des élus locaux, sur présentation d'un état de frais et de pièces justificatives.

#### **DELIB2026-16 : Frais de formation des élus locaux**

A l'unanimité (15 votants), Il fixe à 1 000 €/an les crédits alloués aux frais de formation des élus locaux et définit les conditions d'inscription.

#### **DELIB2026-17 : Désignation des représentants de la commune au Syndicat Intercommunal des Bassins de la Région de Château la Vallière**

Il élit à l'unanimité (15 votants) : Daniel DESLANDES et Camille MORTIER, délégués titulaires.

#### **DELIB2026-18 : Désignation des représentants de la commune au Syndicat Intercommunal du Gymnase de Savigné sur Lathan**

Il élit à l'unanimité (15 votants) :

- Patrick MARIN et Hugues BRUN, délégués titulaires,
- Olivia CRESSON et Fabrice LACHASSAGNE, délégués suppléants.

#### **DELIB2026-19 : Désignation des représentants de la commune au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire**

Il élit à l'unanimité (15 votants) :

- Hugues BRUN, délégué titulaire,
- Fabrice LACHASSAGNE, délégué suppléant.

#### **DELIB2026-20 : Election des membres de la commission d'appel d'offres**

Il élit à l'unanimité (15 votants) :

- Etienne BRUN, Jean-Hervé MARIN, Olivia CRESSON, délégués titulaires,
- Carine PLUCHART, Cécile GENNETEAU, Isabelle HALBOUT, délégués suppléants

#### **DELIB2026-21 : Commission communale « Vie éducative/personnel école »**

A l'unanimité (15 votants), il créé la commission communale « Vie éducative/personnel école » et élit les personnes suivantes :

- Cécile GENNETEAU, Adeline TAPHANEL, Camille MORTIER, Frédéric GOUTARD, Olivia CRESSON

#### **DELIB2026-22 : Commission communale « communication »**

A l'unanimité (15 votants), il créé la commission communale « communication » et élit les personnes suivantes :

- Cécile GENNETEAU, Anne-Cécile MARTINOT, Carine PLUCHART, Fabrice LACHASSAGNE, Isabelle HALBOUT

#### **DELIB2026-23 : Commission communale « Action sociale/cimetière »**

A l'unanimité (15 votants), il créé la commission communale « Action sociale/cimetière » et élit les personnes suivantes :

- Adeline TAPHANEL, Jean-Hervé MARIN, Carine PLUCHART, Camille MORTIER, Daniel DESLANDES, Isabelle HALBOUT

#### **DELIB2026-24 : Commission communale « Embellissement de la ville/fleurissement/voirie et personnel de voirie/solution énergétique »**

A l'unanimité (15 votants), il créé la commission communale « Embellissement de la ville/fleurissement/voirie et personnel de voirie/solution énergétique » et élit les personnes suivantes :

- Cécile GENNETEAU, Patrick MARIN, Adeline TAPHANEL, Fabrice LACHASSAGNE, Daniel DESLANDES

#### **DELIB2026-25 : Commission communale « Finances/développement économique »**

A l'unanimité (15 votants), il créé la commission communale « Finances/développement économique » et élit les personnes suivantes :

- Cécile GENNETEAU, Patrick MARIN, Adeline TAPHANEL, Etienne BRUN, Anne-Cécile MARTINOT, Jean-Hervé MARIN, Carine PLUCHART, Fabrice LACHASSAGNE, Isabelle HALBOUT, Frédéric GOUTARD, Olivia CRESSON

#### **DELIB2026-26 : Commission communale « Urbanisme »**

A l'unanimité (15 votants), il créé la commission communale « Urbanisme » et élit les personnes suivantes :

- Cécile GENNETEAU, Patrick MARIN, Etienne BRUN, Anne-Cécile MARTINOT, Fabrice LACHASSAGNE

#### **DELIB2026-27 : Commission communale « Actions culturelles, relations publiques, fêtes et cérémonies, vie associative, sports »**

A l'unanimité (15 votants), il créé à la commission communale « Actions culturelles, relations publiques, fêtes et cérémonies, vie associative, sports » et élit les personnes suivantes » :

- Cécile GENNETEAU, Patrick MARIN, Etienne BRUN, Jean-Hervé MARIN, Carine PLUCHART, Fabrice LACHASSAGNE, Daniel DESLANDES, Isabelle HALBOUT, Maxime NESTOR, Frédéric GOUTARD

#### **Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales**

Les services de la Préfecture d'Indre et Loire ont demandé un report pour la désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

#### **DELIB2026-28 : Désignation d'un délégué au CNAS**

A l'unanimité (15 votants), il élit Jean-Hervé MARIN, délégué au CNAS représentant la collectivité adhérente.

#### **DELIB2026-29 : Désignation d'un délégué au Conseil d'Administration du Musée du Savignéen**

A l'unanimité (15 votants), il élit Etienne BRUN, délégué au Conseil d'Administration du Musée du Savignéen.

#### **DELIB2026-30 : Désignation d'un correspondant Défense**

A l'unanimité (15 votants), il élit Patrick MARIN, correspondant Défense chargé d'informer les citoyens sur la politique de défense de la France, de sensibiliser les jeunes générations à la défense, d'assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

#### **DELIB2026-31 : Désignation des représentants au Conseil d'Administration du Collège**

A l'unanimité (15 votants), il élit Hugues BRUN, délégué titulaire et Cécile GENNETEAU, délégué suppléante au Conseil d'Administration du Collège Bernard de Fontenelle.

### **DELIB2026-32 : Désignation d'un référent forestier**

A l'unanimité (15 votants), il élit Camille MORTIER, référent forestier chargé d'établir un état des lieux avant et après chantier forestier, permettant de limiter les dégradations des voiries pouvant survenir lors de chantier.

### **DELIB2026-33 : Désignation d'un référent SDIS**

A l'unanimité (15 votants), il élit Frédéric GOUTARD, référent SDIS, chargé des questions de sécurité civile.

### **DELIB2026-34 : Personnel : création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour un poste d'agent d'entretien polyvalent des espaces verts et de la voirie**

Compte tenu des congés annuels des agents, le renfort au service de la voirie et des espaces verts dû aux absences pour maladie ordinaire et mi-temps thérapeutique d'un agent, il décide à l'unanimité (15 votants) de créer à compter du 15 avril 2026, un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité dans le grade d'adjoint technique territorial pour exercer les fonctions d'agent technique polyvalent des espaces verts et de la voirie, pour une durée maximum de 6 mois pendant une même période de 12 mois allant du 15 avril 2026 au 14 avril 2027.

### **Questions diverses :**

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance des informations suivantes :

- Cérémonie au Collège du 9 avril 2026 à 15 h 30 à l'occasion de la remise d'un drapeau transmis par une association d'anciens combattants.
- Concours de pétanque à Savigné organisé par le Carreau du Lathan : samedi 11 avril et dimanche 12 avril 2026
- Concours de fléchettes : samedi 25 avril 2026 au gymnase organisé par une association de Lignièrès de Touraine
- Cérémonie du 8 Mai : rassemblement au Monument aux Morts à 11 h 30
- Fête de Printemps des 8, 9 et 10 mai : le programme des festivités est en cours d'élaboration et les membres de la commission communale « Actions culturelles, relations publiques, fêtes et cérémonies, vie associative, sports » se réuniront vendredi 17 avril 2026 à 18 h 00 en Mairie.
- Cérémonie du 12 Mai à 11 h 00 : des élèves de 3<sup>ème</sup>, en présence de Mme SOULIE, Principale du Collège et de Monsieur le Préfet seront honorés pour un Devoir de Mémoire.
- Fête des tracteurs le 6 juin organisée par l'association Savigné Maquettes, rue du Noyer Vert à Savigné.
- Exposition et circuit de véhicules samedi 13 juin 2026 organisé par les Pistons du Lathan
- Fête de la musique samedi 20 juin 2026
- Présentation d'un projet de réaménagement du lac de Hommes par les élèves de Monsieur LACHASSAGNE les 8, 9, 10 juillet 2026
  
- Prochaine séance du Conseil Municipal : lundi 18 mai 2026 à 18 h 30

Fin de la séance à 20 h 43.

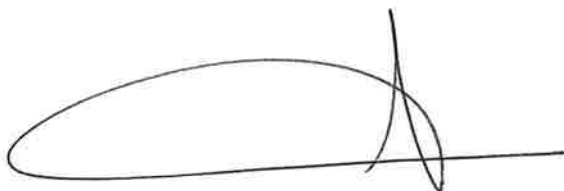
**Le Maire,**

**Hugues BRUN**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hugues Brun', written over a horizontal line.

**La Secrétaire de Séance,**

**Cécile GENNETEAU**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Cécile Genneteau', written over a horizontal line.